

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 5 février 2008 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux personnes présentes et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-02-13

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 26 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2008

LÉGISLATION

4. ÉLECTION PARTIELLE :

A) DÉPÔT DE LA DÉMISSION : MONSIEUR GAÉTAN PELCHAT, CONSEILLER AU SIÈGE # 2

AA) MOTION DE REMERCIEMENTS

B) DATE DU SCRUTIN

5. ADOPTION : RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT # 53-2006 VISANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE (POUR UNE AIDE

FINANCIÈRE OU UN CRÉDIT DE TAXES) À CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

- A) AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT
L'ARTICLE 2 DU RÈGLEMENT # 53-2006 VISANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE (POUR UNE AIDE FINANCIÈRE OU UN CRÉDIT DE TAXES) À CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE :

- A) ADOPTION DU PLAN DE LOTISSEMENT
- B) AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 640 223 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DANS LES RUES BOUTIN, ENNIS ET PELCHAT
- C) ENTENTE DE PARTENARIAT : CONSTRUCTION DE RÉSIDENCE

7. PROJET DE RÉFECTION DU RANG GRAND SHENLEY :

- A) AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 300 113 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS À LA RÉFECTION ET PAVAGE DE 1.7 KM DU RANG GRAND SHENLEY
- B) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MONSIEUR CLAUDE MORIN, DÉPUTÉ

8. DOSSIER MISE EN CONFORMITÉ DE L'EAU POTABLE ET CONDUITE DE DIX POUCES : PAIEMENT – DÉCOMPTE PROGRESSIF # 3 : FINAL

9. PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUÉBEC-MUNICIPALITÉ)

10. LES DÉFIS ST-HONORÉ : ENTENTE – ENTRETIEN DE LA CANALISATION DU RUISSEAU FOLEY

11. DEMANDE DE CONTRIBUTION DOMTAR : RECHARGEMENT DU 4^E RANG SUD

FINANCES – GESTIONS DES SERVICES

12. COMPTES DU MOIS

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

13. CIRCUIT DE COMMUNICATION (PUITS / RÉSERVOIR / HÔTEL DE VILLE)

14. VENTE : ORDINATEUR DE L'EAU POTABLE

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. RENCONTRE : MONSIEUR ROBERT POULIN – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN MATIÈRE INCENDIE

16. SERVICE DES INCENDIES : REMUNERATION DES POMPIERS RESPONSABLES DES DIRECTIVES LORS DES APPELS D'URGENCE (PORT DES PORTATIFS)

17. DEMANDE D'APPUI : VILLAGE MINIATURE BAILLARGEON

PERSONNEL

18. FORMATION : MONSIEUR ROLLAND CARRIER, INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

19. GUIDE DU CITOYEN : EMBAUCHE D'UN INFOGRAPHISTE

20. EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2008 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

21. CONCEPTION DES PLANS D'INTERVENTION : EMBAUCHE DE MONSIEUR RICHARD GOSSELIN – TRAVAILLEUR AUTONOME

INFORMATION

22. SUIVI DES PROJETS : RENCONTRE ANNUELLE – MONSIEUR MARTIN LACOMBE

23. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC

24. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

A) COMPTE-RENDU : JOURNÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA 2^E POLITIQUE DE LA RURALITÉ

B) COMPTE-RENDU : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

25. CORRESPONDANCE

26. AUTRES ITEMS

- VÉHICULE DE DÉNEIGEMENT : ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

28. CLÔTURE DE LA SESSION

3. **DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2008**

2008-01-14

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 8 janvier 2008 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice Générale- Secrétaire-Trésorière en apportant l'ajout suivant :

PAGE 1824

7. **ADOPTION : PLAN D'ACTION – POLITIQUE
FAMILIALE/REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU
COMITÉ FAMILLE**

Il faut ajouter à la quatrième ligne de la conséquence après le mot famille : ...**de remercier les membres du comité pour leur participation bénévole à la réalisation de la première politique familiale de la municipalité.**

4. **ÉLECTION PARTIELLE :**

A) **DÉPÔT DE LA DÉMISSION : MONSIEUR
GAÉTAN PELCHAT, CONSEILLER AU SIÈGE #
2**

2008-02-15

Considérant que Monsieur Gaétan Pelchat a déposé sa lettre de démission à titre de conseiller au siège numéro 2, le 14 janvier dernier;

Considérant que pour entamer les procédures électorales, la lettre de démission doit être déposée au conseil municipal;

En conséquence il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Gaétan Pelchat à titre de conseiller au siège # 2.

AA) MOTION DE REMERCIEMENTS

2008-02-16

Il est résolu unanimement de voter une motion de remerciements pour les services rendus par Monsieur Gaétan Pelchat à titre de conseiller au siège # 2.

B) DATE DU SCRUTIN

Madame Edith Quirion, présidente d'élection, informe les membres

du conseil et la population que la journée du scrutin pour l'élection partielle du siège de conseiller # 2 est fixée au dimanche 20 avril 2008. Les bulletins de présentations peuvent être déposés du 7 au 28

mars 2008, 16h30. Des avis publics seront affichés au bureau municipal et à la Caisse populaire.

**5. ADOPTION : RÈGLEMENT MODIFIANT
L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT # 53-2006 VISANT
LA CRÉATION D'UN PROGRAMME
COMPLÉMENTAIRE (POUR UNE AIDE
FINANCIÈRE OU UN CRÉDIT DE TAXES) À CELUI
DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

AVIS DE MOTION

Le conseiller Monsieur Denis Champagne donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant l'article 3 du règlement 53-2006 visant la création d'un programme complémentaire (pour une aide financière ou un crédit de taxes) à celui de la société d'habitation du Québec.

RÈGLEMENT NUMÉRO 66-2008

**RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT
53-2006 VISANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME
COMPLÉMENTAIRE (POUR UNE AIDE FINANCIÈRE OU UN
CRÉDIT DE TAXES) À CELUI DE LA SOCIÉTÉ
D'HABITATION DU QUÉBEC**

ATTENDU QU' afin d'assurer la viabilité du projet de construction d'un bloc appartement dans le cadre du programme AccèsLogis, le Conseil municipal souhaite modifier l'article 3 du règlement 53-2006 visant la création d'un programme complémentaire (pour une aide financière ou un crédit de taxes) à celui de la Société d'habitation du Québec ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la session régulière du 12 décembre 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu majoritairement que la municipalité adopte le règlement portant le numéro 66-2008 se lisant comme suit :

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, a voté contre ce règlement et a requis que son vote négatif soit inscrit aux livres des délibérations. Il motive son vote négatif par son désaccord sur le crédit accordé en rapport avec les taxes de services.

ARTICLE 1 : Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : Dans le cadre du présent programme, la municipalité accorde à l'organisme sans but lucratif « Les défis de Saint-Honoré », 100 % des taxes foncières et taxes de services autrement exigibles pour une période de vingt-cinq (25) ans, à titre de contribution du milieu.

« ENTRÉE EN VIGUEUR »

ARTICLE 3 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Il modifie l'article 3 du règlement 53-2006 portant sur le présent sujet.

Passé et adopté par le conseil municipal lors d'une session régulière tenue le 5 février 2008 et signé par le maire et la directrice générale - secrétaire-trésorière

ADOPTÉ À MAJORITÉ APRÈS LECTURE

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRES.

A) **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 2 DU RÈGLEMENT 53-2006 VISANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE (POUR UNE AIDE FINANCIÈRE OU UN CRÉDIT DE TAXES) À CELUI DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC.**

Le conseiller Monsieur Eric Lapointe donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant l'article 2 du règlement 53-2006 visant la création d'un programme complémentaire (pour une aide financière ou un crédit de taxes) à celui de la société d'habitation du Québec.

6. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE :

A) **ADOPTION DU PLAN DE LOTISSEMENT**

2008-02-17

Considérant que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs refuse le plan tel que présenté pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans la rue Boutin;

Considérant que l'emprise de ladite rue n'est pas à 45 mètres de la ligne des hautes eaux ;

Considérant que la municipalité doit s'engager par voie de résolution à ne pas permettre la construction d'habitations du côté Est du ruisseau Foley ;

En conséquence il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter le plan de lotissement modifié par Monsieur Francis Carrier, Arpenteur-Géomètre et de ne pas permettre la construction d'habitations sur les terrains 23, 24, 25.

**B) AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT
UN EMPRUNT DE 640 223 \$ POUR DÉFRAYER
LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT
DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS
DANS LES RUES BOUTIN, ENNIS ET PELCHAT**

Le conseiller Monsieur Eric Lapointe donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement décrétant un emprunt de 640 223 \$ pour défrayer les coûts relatifs au prolongement des services d'aqueduc et d'égouts dans les rues Boutin, Ennis et Pelchat.

**C) ENTENTE DE PARTENARIAT : CONSTRUCTION
DE RÉSIDENCE**

Ce point est remis au prochain comité de travail afin de fixer une date pour une rencontre avec des entrepreneurs en construction de notre localité.

**7. PROJET DE RÉFECTION DU RANG GRAND
SHENLEY**

**A) AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT
UN EMPRUNT DE 300 113 \$ POUR DÉFRAYER
LES COÛTS RELATIFS À LA RÉFECTION ET
PAVAGE DE 1.7 KM DU RANG GRAND SHENLEY**

Le conseiller Monsieur Richard Vermette donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement décrétant un emprunt de 300 113 \$ pour défrayer les coûts relatifs à la réfection et pavage de 1.7 km du rang Grand Shenley.

**B) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MONSIEUR
CLAUDE MORIN, DÉPUTÉ**

2008-02-18

Considérant que le conseil municipal désire réaliser des travaux de réfections et de pavage sur 1.7 km dans le rang Grand Shenley;

Considérant que les coûts de réalisation du projet sont évalués à 300 113 \$;

Considérant que le rang Grand Shenley est la route principale reliant la municipalité de Saint-Hilaire de Dorset et de Saint-Honoré-de-Shenley;

Considérant que les autobus scolaire empruntent ce rang afin de

transporter les enfants de Saint-Hilaire vers l'école de notre municipalité;

En conséquence il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de demander à Monsieur Claude Morin, Député de Beauce-Sud une aide financière pour la réalisation du projet de réfection et de pavage sur 1.7 Km du rang Grand Shenley.

8. **DOSSIER MISE EN CONFORMITÉ DE L'EAU POTABLE ET CONDUITE DE DIX POUCES : PAIEMENT – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 3 : FINAL**

2008-02-19

Considérant que les travaux de mise en conformité de l'eau potable et de l'installation de la conduite de dix pouces sont terminés ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du décompte progressif # 3 – final à la compagnie Giroux et Lessard. Une retenue de 2.5 % est déduit du montant total et sera versé l'an prochain en raison de la réception provisoire des travaux.

9. **PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUÉBEC-MUNICIPALITÉ)**

Ce point est remis à l'ajournement du 13 février 2008.

10. **LES DÉFIS ST-HONORÉ : ENTENTE – ENTRETIEN DE LA CANALISATION DU RUISSEAU FOLEY**

2008-02-20

Considérant que l'organisme sans but lucratif, les Défis St-Honoré, doit canaliser le tronçon du ruisseau Foley sur les lots 20 A-P rang 8 Sud (Ruisseau Foley – branche Est (secteur de la rue Grégoire)) afin de se conformer aux règlements d'urbanisme en vue de la construction d'un bloc appartement dans le cadre du programme AccèsLogis ;

Considérant que ledit organisme désire conclure une entente avec la municipalité à l'égard des responsabilités et de l'entretien des futures conduites ;

En conséquence il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de l'organisme sans but lucratif, Les Défis St-Honoré, et de conclure une entente dans laquelle ledit organisme défraiera les coûts d'installation et d'achat de matériaux nécessaires à la canalisation. À la fin des travaux, les canalisations mises en place par l'organisme Les Défis St-Honoré deviendront propriété municipale. La municipalité s'engage à entretenir ladite installation.

11. **DEMANDE DE CONTRIBUTION – DOMTAR : RECHARGEMENT DU 4^E RANG SUD**

2008-02-21 **Considérant** que l'assiette de la chaussée du Quatrième rang Sud a besoin d'être rechargée;

Considérant qu'au début du printemps 2008, le conseil municipal désire procéder audit rechargement ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de demander à la compagnie Domtar de contribuer financièrement au rechargement du Quatrième rang Sud et de fournir, si possible, du gravier brut de leur propriété.

12. COMPTES DU MOIS

2008-02-22 Les comptes du mois de janvier sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2008 au montant de 190 029.29 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 130 982.55 \$, les comptes à payer représentent 62 074.11 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 26 972.63\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2008 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2008-02-22.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

13. CIRCUIT DE COMMUNICATION (PUITS / RÉSERVOIR / HÔTEL DE VILLE) : ACHAT D'ANTENNES

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 13 février 2008.

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5, quitte la table des élus, il est 20h13. Il rejoint la table des élus, il est 20h15.

14. VENTE : ORDINATEUR DE L'EAU POTABLE

Au cours de l'automne 2007, la municipalité a acquis un nouvel

ordinateur pour la gestion de l'eau potable. Monsieur Herman Bolduc, maire, avise les contribuables à l'écoute qu'un ordinateur usagé est à vendre et qu'ils ont jusqu'au 13 février pour déposer leur offre.

15. **RENCONTRE : MONSIEUR ROBERT POULIN –
SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE MATIERE
D'INCENDIE**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

16. **SERVICE DES INCENDIES : RÉMUNÉRATION DES
POMPIERS RESPONSABLES DES DIRECTIVES
LORS DES APPELS D'URGENCE (PORT DES
PORTATIFS)**

2008-02-23 **Considérant** que la municipalité verse à la direction du service des incendies une rémunération trimestrielle ;

Considérant que la direction du service des incendies demande de modifier la politique de rémunération afin de rémunérer les pompiers responsables des directives lors d'appels d'urgence (port des portatifs) ;

En conséquence il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de modifier la politique de rémunération et de rémunérer, dorénavant, les pompiers responsables des directives lors d'appels d'urgence (port des portatifs) trimestriellement au lieu de la direction du service des incendies.

17. **DEMANDE D'APPUI : VILLAGE MINIATURE
BAILLARGEON**

2008-02-24 **Considérant** que la direction du village miniature Baillargeon souhaite relocaliser leurs installations à La Guadeloupe;

Considérant que la direction demande une lettre d'appui de notre municipalité afin de la joindre à leur plan d'affaires ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'appuyer la direction du Village miniature Baillargeon dans leur projet de relocalisation de leurs installations à La Guadeloupe.

18. **FORMATION : MONSIEUR ROLLAND CARRIER,
INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT**

2008-02-25 **Considérant** que Monsieur Rolland Carrier, inspecteur en environnement, désire suivre la formation ayant pour titre *Atelier de perfectionnement sur le règlement Q-2, R.8 : Comment faire une demande de permis adaptée à la réglementation et comment lire un plan d'ingénieur* ;

En conséquence il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par

Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Monsieur Rolland Carrier à la formation citée en préambule au montant de deux cent dix (210) dollars, taxes en sus et de défrayer les frais afférents.

19. GUIDE DU CITOYEN : EMBAUCHE D'UN INFOGRAPHISTE

2008-02-26

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir les services de Madame Edith Malenfant, étudiante en infographie, pour réaliser le montage infographique du guide du citoyen au tarif horaire de 18 \$/hre.

20. EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2008 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

2008-02-27

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière à produire une demande d'aide financière, dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2008*, embauchant un étudiant pendant la période estivale pour la conception d'une carte touristique selon les volumes de la Saga des Grégoire (histoire de notre municipalité) au taux horaire de dix dollars et quarante sous (10,40) de l'heure.

21. CONCEPTION DES PLANS D'INTERVENTION : EMBAUCHE DE MONSIEUR RICHARD GOSSELIN – TRAVAILLEUR AUTONOME

2008-02-28

Considérant que le service des incendies doit concevoir des plans d'intervention pour tous les commerces et industries de notre municipalité en vertu du schéma de couverture de risques ;

Considérant Monsieur Richard Gosselin désire réaliser les plans d'intervention en tant que travailleur autonome ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Richard Gosselin comme travailleur autonome pour l'année 2008, au taux horaire de 17.04 \$/hre pour la conception des plans d'intervention.

22. SUIVI DES PROJETS : RENCONTRE ANNUELLE – MONSIEUR MARTIN LACOMBE

Une rencontre aura lieu avec Monsieur Martin Lacombe, ingénieur, le 13 février 2008.

23. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

24. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

N'ayant pas assisté à la rencontre mensuelle de la Régie Intermunicipale, les représentants ne peuvent faire un compte-rendu de la rencontre.

A) COMPTE-RENDU : JOURNÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE LA 2^E POLITIQUE DE LA RURALITÉ

Monsieur Luc Poulin, membre du comité de la ruralité, remercie la population d'avoir participé à la 2^e journée de consultation publique de la Politique Nationale de la ruralité.

B) COMPTE-RENDU : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Monsieur Luc Poulin, secrétaire de la Société de développement, fait un compte-rendu des aides financières versées par l'organisme aux nouveaux arrivants.

25. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de janvier 2008. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

26. AUTRES ITEMS :

- **VÉHICULE DE DÉNEIGEMENT : ACHAT D'ÉQUIPEMENTS**

2008-02-29

Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 6 couteaux pour sens unique à 195 \$/chacun, une chaîne pour le petit convoyeur ainsi qu'une chaîne pour la boîte du camion # 1 incluant les *sprockets*.

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

28. CLÔTURE DE LA SESSION

2008-02-30

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente session au 13 février 2008 à 20h00. Il est 20h40.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.